



-Fédération générale des PEP

Assemblée générale 2023

Dunkerque – 27, 28 et 29 juin 2023

6^e projet fédéral

(2023-2027)

**Agir pour une société
démocratique, inclusive, solidaire,
écoresponsable**

Préambule

Depuis plus d'un siècle, les PEP – et c'est leur rôle et leur raison d'être – agissent pour que les progrès réalisés par la société bénéficient à tous. Face aux crises que le siècle a traversées, les PEP ont su adapter leur action dans le respect de leurs valeurs. Des orphelins de la Grande Guerre dès 1915 aux jeunes et moins jeunes d'aujourd'hui sur l'ensemble du territoire, enfermés dans leur condition sociale, les besoins demeurent.

Et ceci est d'autant plus nécessaire que les inégalités s'accroissent, dans un contexte marqué par le néolibéralisme, ce qui alimente le populisme, le repli sur soi, la recherche de groupes affinitaires, les identifications, voire les communautarismes. La construction du bien commun apparaît moins aujourd'hui comme un idéal partagé ; certains s'interrogent, le fonctionnement actuel de la démocratie représentative n'apparaît plus répondre aujourd'hui aux espoirs d'un nombre croissant de nos compatriotes et aux enjeux actuels¹.

La guerre, que nous pensions bannie d'Europe, y est revenue avec l'agression de l'Ukraine par le pouvoir russe. La violence des conflits dans le monde, la crise écologique et le dérèglement climatique provoquent une instabilité géopolitique inquiétante ainsi que des migrations dont les enfants sont les premières victimes.

La crise écologique, l'évolution démographique, la financiarisation de l'économie, la dégradation des services publics, le développement de l'intelligence artificielle et ses dérives possibles font que l'avenir n'est plus synonyme de progrès pour tous.

La Fédération générale des PEP, actrice de la solidarité, ne peut rester indifférente aux bouleversements géopolitiques, aux profondes inégalités dans le monde et à la marchandisation généralisée des ressources naturelles limitées qui sont le bien commun.

Face à ces mutations accélérées, les PEP ont choisi l'analyse collective et la solidarité dans l'action. Tel est le sens des projets, élaborés en commun, qui guident notre action. Le 5^e projet nous a permis de résister aux crises, d'affirmer la place des PEP et d'innover. Déjà confronté à la menace d'isolement et de dégradation de la situation des plus faibles, il a mis en exergue la volonté d'une société inclusive, qui donne à chacun les moyens d'être un citoyen autonome et responsable. Et cela, en sachant que l'inclusion ne se décrète pas mais qu'elle s'organise, jour après jour, par l'écoute de tous, la défense des droits des personnes mise en jeu par la prise en compte des attentes de chacun et la transformation des environnements numériques et de travail.

Creusant ce sillon, notre 6^e projet met l'accent sur la pleine participation de tous, indispensable pour construire la société inclusive. Sans la participation de tous à la construction sociale, c'est la République qui perd son sens, générant la crise démocratique actuelle à laquelle le mouvement associatif doit apporter sa part de réponses. Le remède aux craintes que font naître les évolutions de la société n'est pas dans le repli sur soi et dans l'individualisme mais bien au contraire dans l'universalisme que nous promovons.

De nouvelles formes d'engagement apparaissent, une solidarité intergénérationnelle est à construire. La participation active des PEP à une politique de la petite enfance, là où tout commence, là où hélas naissent les inégalités, est la meilleure illustration de notre mission d'éducation populaire, comme partenaire de l'école et des services publics de l'éducation. Le temps de l'enfant ne se cantonne pas au temps scolaire, nous revendiquons notre rôle d'acteur de l'éducation aux côtés, avec et autour de

¹ Source : Baromètre Kantar

l'école et des familles pour offrir à chacun les moyens de son émancipation, afin qu'il devienne citoyen d'une société apprenante et inclusive. Il nous faut aussi nous préparer à l'impact du vieillissement de la population et soutenir la participation active des personnes qui vieillissent.

Le monde change, de nouvelles manières de vivre émergent, une société nouvelle se construit. Malgré ce que nous pensions, les droits de tous ne sont pas acquis.

Il n'y a pas de liberté sans égalité, sans solidarité, sans promotion des droits fondamentaux pour tous. La solidarité n'est pas la charité, elle exclut toute relation de dépendance et agit pour l'autonomie par l'enrichissement réciproque. Elle constitue le socle de notre volonté émancipatrice.

Il n'y aura pas de liberté sans laïcité, laïcité qu'il nous appartient de conforter, promouvoir, partager et vivre au quotidien. La société inclusive pour laquelle nous œuvrons ne peut se construire dans l'éclatement en communautés qui enferment, marginalisent et assignent les personnes à « résidence ».

Ces valeurs sont les fondements de notre identité, de notre ambition commune et de notre gouvernance.

I. Réaffirmer l'identité des PEP : une ambition commune

Être libre, c'est d'abord, comme le rappelait Léon Bourgeois, prix Nobel de la Paix et premier Président des PEP, penser l'autre « comme un autre soi-même ».

Nos valeurs et principes, Laïcité, Citoyenneté, Egalité, Solidarité, constituent notre force et sont fondatrices et indissociables de notre identité.

Dans notre société, où les inégalités se creusent et où les clivages s'accroissent, la solidarité est un levier incontournable de notre engagement et de notre action. Les PEP orientent leur projet de transformation sociale pour que l'accès aux droits fondamentaux et l'émancipation de chacun au sein d'une société plus inclusive soient une réalité quotidienne.

La Fédération générale des PEP défend depuis son origine le principe de laïcité, parce qu'il est le fondement de la liberté d'esprit, de l'émancipation des personnes, parce qu'il est le creuset de la citoyenneté.

La laïcité, c'est le principe qui garantit à chacun le libre choix de croire ou de ne pas croire, de pratiquer librement la religion de son choix et d'échapper aux contraintes des dogmes.

Elle repose sur trois principes majeurs :

- la liberté de conscience et d'expression de ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public ;
- la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses ;
- l'égalité de tous devant la loi quelles que soient les croyances ou les convictions de chacun.

La Charte d'engagement des PEP pour conforter et promouvoir la Laïcité, travaillée et adoptée par notre réseau, identifie les PEP dans la fermeté de ces principes et la force du dialogue qui existe au cœur des structures.

Notre ambition commune repose sur la force militante des salariés, des élus, des bénévoles de l'ensemble des associations PEP. Tous ensemble, ils constituent une Fédération militante d'éducation populaire, actrice de l'économie sociale et solidaire, partenaire et défenseuse de l'Ecole publique, pilier du mouvement associatif.

Notre ambition commune se manifeste en agissant pour :

- Un engagement permettant à chacun, quelle que soit sa situation socio-économique ou territoriale, sa situation de handicap ou de santé, de participer aux décisions qui le concernent et d'exercer pleinement sa citoyenneté et ses droits dans tous les actes de la vie.
- Un engagement collectif et individuel pour un développement durable ambitieux et nécessaire
- Un engagement en faveur de l'appropriation du numérique et des sciences digitales inclusifs et citoyens;

Notre ambition commune milite pour la pleine participation de tous. Nous devons nous appuyer pour cela sur la dynamique de co-construction, constitutive de notre identité. Elle s'inscrit dans notre approche globale de la personne qui implique la mobilisation de la diversité de nos secteurs d'activité et de nos compétences en transversalité.

Notre identité s'en trouve renforcée.

Notre ambition commune nous engage à inscrire encore mieux nos actions dans les territoires en proximité à travers une démarche de développement social local durable, qui reposera sur notre capacité d'adaptation et d'innovation.

Celle-ci s'appuie sur l'appropriation et l'adhésion : les PEP s'inscrivent résolument dans une démarche d'apprentissage de nouvelles connaissances concernant l'écologie et le numérique mais aussi les relations humaines et sociales.

Les programmes de formation co-construits avec les experts reconnus du réseau et de nos partenaires répondront à cette ambition commune et permettront tant aux salariés qu'aux bénévoles de développer leurs aptitudes et leurs compétences au sein d'équipes pluridisciplinaires du réseau tout en donnant du sens à leur engagement.

La crise des métiers du soin, de l'accompagnement et de l'animation, la crise du recrutement, la perte de sens, le manque d'attractivité, les nouvelles inégalités de rémunération – ont souligné notre responsabilité et notre identité d'employeur.

II. Faire Fédération, faire mouvement face aux enjeux de la société

Au fil des années, les PEP ont su construire les réponses aux besoins des personnes, enfants et adultes ou personnes vieillissantes en situation de fragilité.

Nos trois secteurs (PEVLCS, PSM2S, PESP) ont su développer, et de façon transversale, les activités d'accueil et d'accompagnement, dans le cadre de l'éducation populaire qui caractérise notre investissement.

Chaque année, depuis 2016, nous interrogeons l'opinion publique.

Les analyses valident le bien fondé de nos orientations consignées dans les projets successifs, complétées par nos motions d'actualité adoptées en assemblées générales. Cela valide aussi notre volonté de renforcer les liens entre les associations membres du réseau PEP et la tête de réseau. En 2023, les enseignements du baromètre PEP de la société inclusive confirment les tendances révélées par les différentes crises traversées ces dernières années. Elles révèlent aussi une aspiration à un engagement personnel direct, visible, mesurable, en réponse aux nouvelles inquiétudes de notre société face aux désordres environnementaux, climatiques, et aux inégalités sociales renforcées par la conversion écologique doublée de la conversion numérique. Les PEP se doivent d'appréhender ces nouvelles données qui changent les modes de pensées, de vie, de travail, d'économie.

Agir pour réduire la fracture sociale et territoriale :

De multiples études notent l'accélération des inégalités quels qu'en soient les domaines. Le creusement de celles-ci s'est accru pendant la pandémie de Covid-19 qui les a révélées au grand jour et en a amplifié la réalité.

Le constat est accablant : décalage entre « ville et campagne », isolement social et moral à l'intérieur même de ces zones, absence de mixité sociale, école à deux vitesses, morcellement de la nation en territoires et en groupes où chacun met l'autre à distance, le repousse et le retranche dans ses limites.

« Les PEP participeront à l'émergence d'un nouveau contrat social », fondé sur la solidarité et l'inclusion, en s'inscrivant dans les politiques territoriales comme force de proposition.

Dans cette perspective, il nous faut collectivement poursuivre et amplifier nos actions pour :

- Agir pour un projet d'émancipation rassemblant tous les acteurs de nos réseaux : les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les personnes accompagnées ;
- Retisser du lien social pour construire le bien commun ;
- Reconnaître la dignité de toute personne comme citoyen apte à participer à la vie sociale et politique ;
- Permettre l'accès de tous au droit commun, à leurs droits, dans tous les domaines : santé, bien-être, loisirs, éducation, culture, sport, protection de la nature, technologies numériques, ... ;
- Porter un intérêt majeur à l'accessibilité de tous aux droits fondamentaux.

Comment ?

- En renforçant la cohésion sociale et en visant l'égalité des chances pour tous ;

- En favorisant la mixité sociale, la parité des genres et en renouvelant les modes d'action permettant d'atteindre ces objectifs ;
- En facilitant les trajectoires inclusives visant le plein exercice du droit commun pour tous ;
- En recherchant l'implication des personnes accueillies et accompagnées dans les instances de gouvernance de nos organisations, au niveau local, régional et national ;
- En s'organisant pour faciliter l'engagement progressif des bénévoles ;
- En s'inscrivant dans les gouvernances territoriales comme force de proposition, porteuses d'un message politique fondé sur la justice et la transformation sociale ;
- En développant notre partenariat de proximité avec les autres acteurs, notamment associatifs, pour être plus efficaces dans les réponses aux aspirations des personnes considérées dans leur globalité et leur singularité ;
- En s'inscrivant résolument dans l'économie sociale et solidaire, en participant pleinement aux différentes instances nationales et territoriales ;
- En veillant à être en lien permanent avec les différents acteurs au service des publics, à chaque niveau de la représentation des PEP sur nos territoires et en cohésion avec la tête de notre réseau ;
- En mettant en place un Conseil scientifique qui travaille à l'incidence, y compris d'un point de vue éthique, des évolutions technologiques ;
- En évaluant nos actions.

Adapter nos actions aux enjeux du changement climatique :

La nécessité d'agir face au changement climatique est partagée par tous les militants du réseau des PEP. Tous les acteurs de notre réseau, sur tous les territoires et dans tous les domaines d'intervention doivent, chacun à sa place, prendre en compte cette conversion et les conséquences liées au changement climatique et notamment celles qui concernent les mouvements de populations.

Et cela, dans chacun de nos secteurs, cette prise de conscience doit orienter les séjours, développer des contenus ambitieux, conduire chacun à intégrer des accords-cadres avec des entreprises éthiques, dans une démarche qualité exigeante, avec des référentiels communs et partagés...

Pour faire vivre cette intention, il sera fait appel autant que nécessaire à des experts reconnus, extérieurs au réseau, afin de choisir et de mettre en œuvre des mesures à l'effectivité réaliste et comprise par tous, dont l'impact est mesurable selon des indicateurs clairs et partagés (bilan carbone, consommations, économies).

Le calcul de notre empreinte carbone, globale et par site, aidera à l'objectivation et à la prise de décision. Propriétaires et utilisateurs de locaux collectifs, il nous appartient de convaincre les financeurs que la prise en compte écologique constitue un coût générateur d'économies et une nouvelle manière de réfléchir qui nécessite un accompagnement social adapté, dès la conception ou la rénovation des programmes immobiliers.

Déjà en 2020, nous avons abordé la nécessité de redynamiser notre patrimoine grâce à un plan de rénovation des modalités de fonctionnement, d'entretien, voire de conversion de nos établissements, de nos activités.

Depuis, les enjeux se sont précisés, les obligations légales aussi.

Il s'agit là d'une véritable révolution dans nos manières de vivre, de travailler, de consommer, de nous déplacer, de construire les projets de tous nos accueils, la continuité des parcours, au plus près des réalités et des nouvelles attentes des personnes concernées.

Chaque personne du réseau, et en premier lieu les salariés et les militants des associations, doivent s'approprier les changements de pratiques et de postures.

Pour ce faire, des programmes sont à partager dans les territoires. Le niveau régional constitue notamment le lieu privilégié pour mettre en débat ces orientations et définir, mutualiser, optimiser et essayer les pratiques les plus adéquates à chaque situation.

Ce 6^e projet marque notre engagement à travers un programme d'actions spécifique, s'appuyant sur un pilotage fédéral, intégrant la RSO (responsabilité sociétale des organisations).

Il nourrira notre plaidoyer d'éducation populaire en la matière et soutiendra la participation de tous aux actions de lutte contre les conséquences du changement climatique.

Renforcer la démocratie :

Les crises démocratiques de ces dernières années (gilets jaunes, réforme des retraites, ...), la montée des populismes, l'extrême présidentialisation de notre République depuis 30 ans, montrent que notre conception de la démocratie doit être réinterrogée.

Nous devons également renouveler les formes de participation à la gouvernance de manière générale, et de nos associations et de notre fédération en particulier, en associant les usagers, les salariés, les administrateurs par des formes démocratiques innovantes favorisant un équilibre des pouvoirs.

La maîtrise du numérique est un des aspects importants pour le renouveau de la démocratie.

Agir pour un numérique citoyen et accessible à tous :

Le numérique et les objets connectés sont omniprésents dans nos vies au quotidien et transforment nos modes d'action, de pensée et de production. Les PEP doivent maintenir une vigilance accrue pour défendre leurs valeurs dans le développement de l'utilisation du numérique. Les maîtriser, les mettre au service d'une vie plus sûre, mieux informée, mieux reliée aux autres, développer l'esprit critique et l'éducation aux médias doit être un axe fort de notre 6^e projet.

C'est dans la mise en œuvre des accompagnements permettant à chacun d'être maître de sa vie dans une société façonnée par le numérique, que les PEP seront fidèles à leur engagement historique.

Une attention plus particulière sera apportée à la sensibilisation des familles et des jeunes eux-mêmes, sur les risques, voire les dangers du numérique.

Nous nous attacherons à développer, avec les usagers, les professionnels, les chercheurs (dans la poursuite de recherches actions avec l'université), les formations permettant de mieux maîtriser ces outils et leur usage, tout en développant chez chacun le sens critique.

La médiation humaine reste totalement indispensable. L'utilisation des outils numériques ne peut s'inscrire que dans une visée humaniste.

Diverses actions étayent cette appropriation :

- des formations pour maîtriser les usages et en mesurer les intérêts irrigueront tous les programmes ;

- la création de groupes d'expertise ;
- un service de veille par le groupe de travail du schéma directeur des systèmes d'information ;
- la pair-aidance.

Notre responsabilité d'employeur nous amènera à accompagner les salariés, comme les bénévoles, dans leurs environnements de travail et d'actions. Le temps éventuellement gagné par l'usage de l'intelligence artificielle sera réinvesti dans des projets d'accompagnement humain.

Nous aurons également à cœur de permettre à chacun d'exprimer ses besoins, sa pensée, fondant ainsi notre action sur la richesse que constituent nos diversités.

Accueillir, considérer chacun comme un citoyen, une personne dans sa singularité, l'accompagner pour qu'elle accède aux ressources du numérique et devienne actrice de la transformation sociale constitue un enjeu fort pour les PEP.

III. Renforcer et déployer une stratégie partagée dans le réseau

Il est aujourd'hui nécessaire de clarifier les rôles et fonctions de chacun des niveaux territoriaux pour simplifier leurs relations respectives de façon à être beaucoup plus pertinent et efficace sur le terrain :

- renforcer et dynamiser la structuration territoriale du réseau en soutenant les coopérations en interne ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires territoriaux ;
- affirmer les solidarités et les rôles respectifs des différentes composantes du réseau PEP ;
- encourager la conception de projets structurants ;
- faciliter l'expression démocratique et participative de l'ensemble des acteurs du réseau

1. Une communication affirmée et partagée

Ce renforcement passe par une communication affirmée et partagée en interne comme en externe.

Il s'agira de promouvoir le projet associatif dans son ensemble, que ce soit pour défendre nos valeurs et les porter auprès de nos partenaires et institutions, présenter les actions du réseau mises en œuvre sur le terrain, construire une campagne d'adhésion et d'engagement aux PEP.

Cette nouvelle étape passe par la co-construction de notre système d'information qui permettra l'interopérabilité nécessaire au partage des données entre chaque membre du réseau et avec les partenaires extérieurs.

Le développement et la maîtrise commune et partagée de notre système d'information interopérable sera un élément essentiel de notre communication.

Notre communication doit se tourner vers l'extérieur pour faire connaître et partager la voix des PEP.

Notre voix doit porter au sein du mouvement associatif, vers nos partenaires mais aussi en direction de tous les acteurs de la vie publique.

Nous sommes connus, comme le baromètre PEP de la société inclusive le mentionne, nous devons être entendus davantage.

2. Système d'information et recherche-développement moteurs de notre stratégie

Notre système d'information renouvelé favorisera le développement, le partage et la capitalisation des actions en matière de recherche-développement, un des moteurs de notre stratégie. En effet, nous entreprenons sans cesse dans le réseau et sur le territoire de nombreux projets et expérimentations qu'il convient de diffuser, de développer, de capitaliser.

Ces temps et espaces d'exploration, de création, d'invention dans l'ensemble de nos structures et associations sont des richesses à partager pour les faire vivre. Il s'agit de contribuer à l'essaimage des pratiques innovantes et émancipatrices au bénéfice de tous et à la reconnaissance des expertises présentes dans le réseau en général et de l'expertise fédérale en particulier.

3. Une politique Ressources Humaines co-construite et partagée

Notre stratégie passe par une politique de Ressources Humaines et de dialogue social partagée et ambitieuse.

- Elle doit reposer sur des positionnements politiques, correspondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, affirmés vis-à-vis de nos salariés, de nos partenaires et de nos financeurs et sur *une marque employeur PEP forte* (valeurs, diversité, responsabilité sociale des organisations) au service de la valorisation et de l'attractivité des compétences.
- Les PEP attirent vers elles de nouveaux salariés que nous devons accueillir et accompagner dans leur emploi. Des temps de formation et d'échanges permettent de sensibiliser les nouveaux salariés au projet fédéral, à notre organisation territoriale et de rendre l'ensemble lisible, pour tous.

Cette pleine participation implique une gouvernance qui s'appuie sur un management collaboratif des organisations et des projets. Cette gouvernance est constitutive de l'identité des PEP.

Chacun doit être partie prenante du projet et de sa mise en œuvre quelle que soit sa situation de vulnérabilité ou de handicap. Chacun doit être reconnu dans ses droits, dans l'accès à la formation et dans la possibilité de parcours professionnels.

- Dans certaines régions vivre et se loger est de plus en plus difficile. Il nous faudra élaborer, pour nos salariés, avec les collectivités locales et les bailleurs des politiques d'accès au logement facilitées voire soutenues (location ou accession privilégiées). La même attention devra être accordée à nos personnels saisonniers.
- Conformément avec notre volonté de reconnaître toutes les aptitudes avant les déficiences, nous renforcerons une politique volontaire de maintien et de recrutement, dans nos services, de personnes avec handicap. Nous appuierons le déploiement des démarches pour la pleine participation au sein du réseau

Nous nous engageons à renforcer la présence des personnes accueillies et accompagnées dans la gouvernance de nos associations.

Cette politique RH doit être en adéquation avec nos valeurs PEP et le principe de participation que nous défendons dans nos actions (modes de management, ouverture des gouvernances...).

IV. Une organisation structurante : secteurs, programmes et actions

Le réseau PEP développe au service de la collectivité une diversité de compétences complémentaires, permettant d'atteindre ses objectifs d'accès aux droits, d'émancipation et de participation. Les PEP, partenaires des politiques publiques, œuvrent pour développer des projets innovants au service des territoires

Notre organisation repose sur la dynamique de la transversalité, le partage des compétences et l'innovation pour mieux enrichir nos secteurs d'activité et nos programmes d'action. La Fédération pilote une approche par projet dans un souci de décloisonnement des politiques publiques et de territorialisation de l'action pour encore mieux s'adapter aux besoins des personnes en cherchant à offrir les conditions d'une pleine participation de chacune d'elle dans l'initiation, la conduite et l'évaluation des actions.

L'émergence des activités de proximité et les enjeux liés à la lutte contre les inégalités au plus près des territoires, en proximité de la population, avaient amené lors du 5^e projet fédéral à la définition de trois secteurs d'activité. Ces secteurs sont définis au regard des politiques publiques à tous les âges de la vie auxquelles ils font références et par la définition des activités elles-mêmes et des métiers concernés. Les secteurs sont au service des programmes qui auront ainsi une portée plus transversale tout en illustrant les valeurs, la force et l'engagement des PEP.

Le secteur des Politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport: Les PEP agissent dans le cadre des politiques d'éducation, du tourisme, de la culture et du sport pour que toutes les personnes accèdent aux dispositifs de droit commun de ce secteur d'activité, facteur d'émancipation, d'enrichissement et d'épanouissement de la personne en tant que telle. La mixité des publics et l'accès pour tous sont des invariants de ce secteur.

Le secteur des Politiques sociales, médico-sociales et de santé : ce secteur agit dans les politiques publiques sociales, de l'autonomie et de la santé. Il accompagne sur tout lieu et temps de vie les personnes en situation de maladie, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protection sociale, ainsi que leur famille ou leurs proches.

Il met en œuvre une approche globale de soutien des environnements dans le cadre du droit commun et favorise la pleine participation des personnes concernées, dans une dynamique résolument inclusive. Il intègre à ce titre la logique de parcours et l'autodétermination des personnes. Il inclut également le champ d'action de la promotion de la santé et du bien-être.

Le secteur des Politiques éducatives et sociales de proximité : Ce secteur agit dans les politiques publiques territorialisées liées au développement social local durable, aux politiques familiales et de lutte contre les exclusions. Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à prévenir et réduire les inégalités éducatives, sociales et culturelles au sein des territoires. Il veille à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils disposent de structures ou de dispositifs à caractère social et éducatif ouverts à tout citoyen.

Ces trois secteurs sont toujours sous-tendus par une même ambition partagée d'éducation populaire, de développement social local environnemental, de participation des personnes, de citoyenneté, consistant à servir, au plus près des territoires, les valeurs républicaines et le projet des PEP d'une société plus démocratique, solidaire, inclusive, écoresponsable.

Programme International/Europe

Ce programme porte et défend notre vision de la place de la personne dans la société au plan européen et international et agit pour une Europe démocratique, laïque, solidaire et inclusive. Il organise des échanges et des mutualisations avec des acteurs d'autres pays, en participant à des

instances consultatives de l'Union européenne. Il développe, anime, valorise et accompagne les actions de solidarité internationale du réseau PEP. Une attention particulière est portée à la solidarité vis-à-vis de toutes celles et ceux qui migrent, frappés par les guerres, l'oppression, la pauvreté et les conséquences du changement climatique et en participant à des projets de coopération et de formation.

Les PEP s'engagent à apporter des solutions d'accompagnement de qualité pour les personnes déplacées et à constituer les conditions de la mise en œuvre de celles-ci, notamment en militant pour faire évoluer les politiques publiques.

Programme Formation Audit Conseil Etudes (Face PEP)

Face PEP est une plateforme de savoirs et d'échanges de compétences, de services, dédiée à tous les acteurs de la réussite du projet fédéral et à la promotion des compétences PEP. Elle anime les échanges et les productions « ressources » des différents services formations du réseau PEP et des partenaires de la Fédération. La plateforme Face PEP participe à l'efficacité des actions, à la diffusion et au développement de pratiques innovantes par la professionnalisation des acteurs. Elle accompagne les mutations des secteurs d'activités et des programmes en valorisant les compétences internes au réseau PEP ; elle identifie celles qui à l'externe peuvent les enrichir. Elle diffuse les expertises PEP à un large public. Elle crée, promeut et accompagne les outils nécessaires à une politique d'innovation et de qualité des PEP.

Programme Employeur dans le cadre de l'économie sociale et solidaire

Le programme Employeur vise à instaurer une culture d'entreprise partagée, identifiée et reconnue par les salariés et les bénévoles PEP ainsi que par nos partenaires. Il définit et accompagne la mise en œuvre d'une politique RH partagée reposant notamment sur des principes de fidélisation des parcours de réussite interne et la mobilité inter-associative au sein du réseau PEP. Il permet d'identifier, d'unifier et de coordonner le plaidoyer des PEP sur les questions « Employeur », de susciter l'adhésion des employés et bénévoles du réseau afin de faire émerger des ambassadeurs engagés sur l'ensemble du territoire pour l'économie sociale et solidaire et l'éducation populaire.

Il intègre les dimensions prospectives et les observations de terrain. Il impulse des actions coordonnées pour répondre aux enjeux RH : attractivité, évolution de la relation au travail, qualification et professionnalisation, qualité. Il s'appuie sur l'évaluation de l'impact socio-économique de nos actions dans une temporalité correspondant à la notion de parcours de vie au travail

Programme Patrimoine

Ce programme met en place une politique de soutien de préservation et d'évolution du patrimoine PEP en sécurisant celui-ci pour permettre son adaptation aux enjeux actuels et de demain, d'évolution des activités et en réponse aux enjeux sociaux et climatiques quel que soit le secteur. Les dimensions prospectives, recherche et animation de partenariats soutiendront et compléteront le déploiement du programme d'accompagnement du réseau PEP dans une dimension nationale pour réaliser les évolutions indispensables.

Programme Engagement

Le programme Engagement du 6e projet fédéral a pour objet la vie démocratique et la promotion dans la société d'une culture de l'engagement citoyen appuyée sur les principes républicains et consolidant les liens entre membres d'une société solidaire et inclusive.

Il a pour but d'augmenter l'attractivité des PEP, de créer des espaces d'engagement et de renforcer leurs capacités à porter des actions de développement d'une culture citoyenne partagée.

Il offre les conditions d'accompagnement, de formation, des publics mobilisés : les jeunes, les professionnels, les bénévoles et adhérents des PEP. Il veille, par des échanges multiples, à la qualité des actions conduites dans le cadre du déploiement de ces engagements, notamment à travers l'animation volontaire, la pair-aidance, le mentorat, les services civiques, un Service national universel respectant les valeurs de citoyenneté et d'éducation populaire, la campagne d'adhésion aux PEP.

Il s'agit également en interne de construire l'identité PEP dans la complémentarité entre bénévoles et salariés, dans le respect de la séparation des missions, responsabilités et compétences de chacun.

Il identifiera et appuiera la construction d'espaces et de parcours d'engagement dans une logique de développement des compétences et de reconnaissance de celles-ci. Ce programme s'appuie sur le programme laïcité et les actions qu'il porte s'intègrent dans l'animation d'une politique RH partagée.

Programme Laïcité

La société évolue et nous ne sommes plus au début du XX^e siècle où le principe de laïcité s'est imposé après d'âpres combats dont la Fédération générale des PEP est l'héritière. Dans un contexte où la montée d'un individualisme qui tend à nier l'autre, des communautarismes qui refusent l'universalisme des droits fondamentaux, la laïcité est plus que jamais un principe structurant, donc intangible, dont il faut que la société, dans son ensemble, se réapproprie. Le Programme Laïcité met en œuvre la Charte d'engagement des PEP pour la promotion de la Laïcité.

C'est parce que nous sommes défenseurs de la laïcité, sans accommodement ni renoncement, que nous voulons une laïcité en action.

Programme Développement durable

Dans la continuité du Projet de relance PEP initié en 2021, vu l'urgence climatique, les PEP renforcent leur engagement pour le développement durable en organisant un programme spécifique dont la mission est d'accompagner l'engagement des associations PEP et de structurer une stratégie de conversion écologique avec les personnes accompagnées, les bénévoles, militants et professionnels de son réseau.

Ce programme traverse les secteurs et autres programmes fédéraux, chacun dans ses spécificités dans la prise en compte des objectifs du développement durable.

Les dimensions managériale et gestionnaire intégreront les principes de gestion raisonnée, d'économie et de solidarité interne au réseau.

Le programme animera les dynamiques de mobilisation des PEP au local et proposera des actions nationales basées sur des mutualisations de compétences et de moyens, notamment dans les domaines du patrimoine et de l'énergie, des transports, des contrats de groupe, des travaux de conversion...

Programme Qualité

L'appropriation de la démarche « Qualité » est à construire par une systématisation des processus d'évaluation et de formation dans l'ensemble du réseau.

Le 6^e projet fédéral est le cadre pour que cette démarche qualité se décline dans tous nos travaux, actions, services organisations, centres de vacances, accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement, établissements sociaux et médico-sociaux avec une définition de critères et indicateurs communs pour atteindre cet objectif. Cette démarche nécessite une appropriation et une adhésion du réseau à cette nouvelle culture avec un référentiel Qualité adaptable à chaque organisation du réseau, aux spécificités des secteurs, en allant au-delà des référentiels imposés. La tête de réseau accompagne les associations PEP qui s'engagent dans cette démarche et met en mouvement le réseau

Enfin, ces éléments identifiés devront être évaluables, créant une dynamique nouvelle à structurer autour du schéma directeur des systèmes d'information des PEP cohérent et coordonné, partagé et distribué en s'articulant grâce au principe d'interopérabilité aux systèmes d'information locaux préexistants dont l'animation et la structuration reposent sur la base du partage et de mutualisations, de coopérations nationales et territoriales fortes.

Pilotage et animation du 6^e Projet : animation du réseau pour créer, renforcer les synergies de compétences et favoriser l'essaimage, la diffusion et la promotion des pratiques innovantes et des savoirs faire PEP

Le pilotage et l'animation des secteurs et programmes reposent sur les principes de co-construction et de co-responsabilité.

Afin d'optimiser et vitaliser les démarches participatives internes, le 6^e projet portera une attention particulière à l'animation des 3 secteurs et 8 programmes d'actions.

Les groupes d'expertises constitués sur la base du volontariat en interne et associant également des expertises externes seront, tout au long du projet, définis, ajustés, structurés et valorisés. Des bilans de leurs contributions au pilotage fédéral seront diffusés. Des appels à manifestations d'intérêt réguliers permettront de pérenniser et valoriser cette organisation.

Le pilotage fédéral est partagé au sein des Copil et des groupes de travail thématiques, entre associations du réseau et équipe fédérale (élus et salariés) constituant ainsi collectivement et solidairement la tête de réseau. Des délégations d'animations de groupes thématiques, d'expérimentation ou d'actions innovantes seront intégrées dans les moyens de déploiement du pilotage fédéral.

La territorialisation de nos actions est un réel enjeu. Il faut en cerner les périmètres d'action, de coopération ou de mutualisation :

- la dimension nationale s'impose pour la cohérence et la reconnaissance des actions, et de l'engagement qui en ressort : elle permet de rendre cohérente et possible la fonction plaidoyer et de pilotage du réseau PEP établie par le 5^e Projet fédéral ;
- la région, à travers les ARPEP, est reconnue comme un appui nécessaire à l'animation et à la coordination territoriale du réseau, en améliorant la communication interne entre les différents niveaux territoriaux. Elles contribuent ainsi au développement du sentiment d'appartenance et à la mise en place d'un engagement et d'actions. La constitution des ARPEP doit être finalisée dans le cadre du 6^{ème} projet fédéral (et en cohérence avec le précédent). Le Conseil consultatif des régions, dont le rôle et la représentation doivent être renforcés, constitue un espace d'élaboration, d'échange et de débats précieux pour les choix stratégiques et l'évaluation des conditions de mise en œuvre des projets ARPEP ;
- le département reste le territoire privilégié pour développer toutes les actions, quelles qu'elles soient, et le savoir-faire des PEP.

Le maillage territorial, prévu dans les statuts, doit être conforté. Il est le garant de l'agilité et de la capacité d'adaptation du réseau PEP pour son développement par les programmes et actions transversaux partagés. Il est facteur d'innovation et d'essaimage des connaissances et des compétences tout en assurant la capacité d'identification de nouveaux besoins, de nouveaux publics (migrants, mineurs non accompagnés, aidants, personnes vieillissantes, personnes en perte d'autonomie...).

L'accompagnement de nos organisations dans la transformation de l'offre au plus près du milieu ordinaire et de la prise en compte de notre environnement favorisera la poursuite du travail sur nos

pratiques visant l'autodétermination, la participation de tous, la liberté de choix, l'accès de tous au droit commun, l'émancipation.

Nos valeurs ainsi retranscrites dans un programme Qualité donneront tout son sens à cet objectif ambitieux partagé : amélioration, perfectionnement et valorisation de notre mouvement porté par la participation la plus large de tous les acteurs.

Conclusion

Retrouvons et partageons le sens d'un contrat social ne laissant personne au bord du chemin ! En effet, nombreux sont les défis à relever au cours des cinq prochaines années : évolution significative de la pyramide des âges, bouleversements géopolitiques et changement climatique débats éthiques, reconstruction du vivre ensemble et justice sociale.

Ce sixième projet a l'ambition de répondre aux enjeux et aux exigences de notre temps en participant à la construction de la société démocratique, inclusive, solidaire, écoresponsable qui repose sur la participation de tous et qui fait l'identité des PEP.

Il appartient à chacun de se l'approprier et à tous de le faire vivre.